

**Mots 1048**

**1298<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres – Strasbourg, France, 25 octobre 2017**

**Discours de Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM,**

**Présidente du Congrès**

*Seul le prononcé fait foi*

**Echange de vues avec le Comité des Ministres**

**Strasbourg, France, 25 octobre 2017**

Messieurs les Ambassadeurs,  
Monsieur le Secrétaire Général, Madame la Secrétaire Générale adjointe (TBC)  
Mesdames et messieurs,

Un an s'est écoulé depuis mon élection à la présidence du Congrès le 18 octobre 2016. A l'ouverture de notre 33<sup>e</sup> Session, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée. Je tiens à vous rassurer, je ne reviendrai pas en détail sur ce que j'ai dit dans ma communication.

J'aimerais cependant partager avec vous le constat que ni la situation du monde, ni celle de l'Europe ne se sont améliorées au cours des derniers mois. Je pense aussi bien à la montée d'une certaine forme d'insécurité dans les relations multilatérales qu'au développement des crises internes que traversent certains de nos Etats membres. Dans le même temps, la crise économique et financière, la crise des migrants, les attaques terroristes et la montée des populismes ont continué de menacer ce que nous, les Européens, avons patiemment mis en place depuis près de soixante-dix ans.

Cette situation est vraiment exceptionnelle et exige de nous une vision claire du futur que nous souhaitons construire ensemble. Nous devons avoir le courage d'affronter l'ensemble de ces défis.

Prenons l'exemple du terrorisme, qui n'épargne désormais aucune de nos villes, qu'elles soient grandes ou petites. Les collectivités territoriales représentées par le Congrès ont, par leur proximité avec les populations et les réalités de terrain, un rôle essentiel à jouer pour lutter efficacement contre ce fléau tant sur le plan préventif que répressif. Les gouvernements centraux et les collectivités territoriales coopèrent, travaillent main dans la main pour faire face à cette menace. C'est cette coopération entre tous les niveaux de la gouvernance qui doit nous servir de modèle pour gérer toutes les crises qui nous menacent.

Je pense aux tendances séparatistes qui se font jour ici ou là. Elles secouent actuellement l'Espagne mais n'épargnent pas non plus d'autres Etats membres. Vous avez certainement suivi le débat que nous avons tenu la semaine dernière sur la situation en Catalogne. Les membres du Congrès y ont exprimé très clairement leur conviction que la seule voie possible était celle du dialogue. Dans une démocratie moderne, un dialogue constructif entre le gouvernement central et les entités régionales, est essentiel.

Mais nos membres ont également réaffirmé l'exigence pour tous de respecter les règles du jeu, et en particulier nos Constitutions, sans lesquelles l'Etat de droit ne serait qu'illusion. Une démocratie moderne s'inscrit naturellement dans un ordre légal qui s'impose à toutes les parties.

Au Congrès, nous avons défendu depuis des décennies, la nécessité de disposer en Europe de régions fortes. Mais nous n'avons jamais pensé que l'Europe pourrait être construite solidement sur des Etats faibles. Nous ne voulons pas d'une décentralisation exemplaire au prix d'une Europe fragmentée et j'ai écouté avec satisfaction durant notre Session nos membres s'exprimer unanimement dans cette direction.

Il y a des années, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a eu la sagesse ou même la vision politique de se doter d'une Assemblée de représentants locaux et régionaux unique en Europe. Dans l'environnement institutionnel qui est le nôtre aujourd'hui, où les compétences ont été redistribuées à tous les niveaux de la gouvernance, ce choix stratégique est évidemment judicieux mais il vous faut, vous les représentants permanents des gouvernements centraux, utiliser cet atout.

Les élus des territoires ont d'importantes cartes à jouer. Non seulement nos collectivités développent des politiques propres dans le cadre de leurs compétences mais c'est dans ces collectivités que sont mises en œuvre un grand nombre des politiques décidées au niveau national, c'est donc avec les représentants de ces territoires qu'il faut maintenir un dialogue continu et fort, pour trouver ensemble les réponses qui assurent la sécurité et la stabilité de nos sociétés.

La coopération institutionnelle entre les différents niveaux de la gouvernance que nous nous efforçons de promouvoir partout en Europe, est déjà une réalité au sein du Conseil de l'Europe. Elle est à l'œuvre entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire. J'aimerais mentionner à cet égard le rapport de M. Nicoletti adopté par l'Assemblée parlementaire il y a deux semaines qui suggère que les deux organes statutaires du Conseil de l'Europe s'engagent dans une procédure visant à harmoniser conjointement les règles régissant la participation et la représentation des États membres en leur sein. Le Congrès soutient pleinement cette suggestion, il est prêt à y contribuer. La coopération institutionnelle s'exerce également dans les relations fortes tissées par le Congrès avec l'Assemblée parlementaire et bien sûr dans les relations que nous entretenons avec votre Comité. Cette coopération et ce dialogue politique sont essentiels à nos yeux.

Mesdames et Messieurs, la mission du Congrès est de contribuer à renforcer la démocratie locale et régionale dans les Etats membres. Remplir cet objectif suppose que des ressources suffisantes soient allouées à nos activités. J'aimerais rappeler ici que notre part au budget ordinaire de l'Organisation a baissé au cours de ces dernières années. Certains gouvernements ont d'ores et déjà exprimé leur conviction qu'un retour au niveau de 3 % du budget de l'Organisation serait souhaitable afin que le Congrès puisse mener à bien ses missions statutaires et je veux ici les en remercier.

En tant qu'ancienne Présidente du Land de Salzburg, je sais combien les discussions budgétaires sont difficiles. Je veux simplement et sans faux-semblant vous dire que la démocratie locale mérite que cette Organisation y consacre au moins 3% de son budget. C'est une part raisonnable qui fournirait une base solide aux travaux du Congrès.

En mars prochain se tiendront en Tunisie les premières élections locales dans l'histoire de ce pays. L'observation de ces élections ne pourra se faire sur le seul budget ordinaire du Congrès, c'est dommage ! Nous aurons donc besoin de faire appel à des contributions volontaires de vos Etats pour mener à bien cette mission. L'enjeu est capital puisque le Congrès, et de manière plus générale, le Conseil de l'Europe, sont invités à accompagner cette transition démocratique historique avec le soutien explicite des Etats membres.

C'est là un exemple parmi d'autres de l'intérêt de fournir au Congrès les moyens qui lui sont nécessaires non pour développer des activités marginales mais pour contribuer aux objectifs principaux du Conseil de l'Europe.

C'est la feuille de route que je me suis fixée et je compte sur votre soutien pour la réaliser.

Je vous remercie